

aucun d'eux n'a fait à la canaille et au canon l'honneur de les craindre."

D'ailleurs, jamais femme ne procura à ses enfants plus de saines jouissances, ne se sacrifia plus allégrement, plus généreusement. Elle écrivait à sa fille aînée qui venait de la quitter pour se faire religieuse à Sion : " Ne pense plus à nous et à nos larmes que pour t'affermir dans la voie royale que tu as choisie. Tu nous as coûté bien des soins, bien des pleurs, mais celui à qui tu es destinée mérite infiniment plus. Pare-toi donc pour ton époux ; tu es à bonne école dans cette maison de Sion où nous admirons tant de vertus. Prie pour ton père qui était si fort devant la mort et qui faiblit en voyant ta place vide. Si tu es une bonne religieuse, il se réjouira et moissonnera joyeusement après avoir semé dans les larmes. S'il plaît à Dieu de t'éprouver par quelque défaillance, quelque tristesse, ne me les cache pas. Je te soutiendrai, comme quand tu apprenais à marcher ; je te consolerais comme lorsque tu avais de petits chagrins d'enfant. Un noviciat c'est l'enfance de la vie religieuse."

" Après la belle messe de Sion, où j'ai trouvé que vous avez chanté à merveille, je suis revenue au logis où j'ai passé une matinée, comme je les aime, en mouvement perpétuel. J'ai fait monter mes fleurs. Mes orangers ont tant grandi que l'antichambre tourne à la forêt. Tes belles boutures de cactus garnissent le haut du bahut et vont presque au plafond, les myrtes et les lauriers complètent la décoration avec les fuchsias tout fleuris. En rangeant toutes ces fleurs que tu soignais naguère, j'ai bien pensé à toi, fille de Sion, et, comme pour me récompenser du soin que je prenais d'elles, ces plantes m'ont donné quelques pensées. Elles me disaient :

Pourquoi pleures-tu ? Tu nous rentres dans ta maison pour nous abriter des gelées et du vent de l'hiver, songe que ta fille, abritée maintenant dans la maison de Dieu, ne craint plus les tempêtes du monde. Elle fleurira aux pieds de la Sainte-Vierge, elle ne sera pas flétrie par les larmes, ni par le péché. Réjouis-toi, la plus chère de tes plantes est en sûreté, en attendant l'éternel printemps."

Mme Lavergne ne fut pas moins

généreuse, quand il fallut sacrifier ses fils à la patrie. Le 15 juillet 1870, elle écrivit :

" Il n'est plus question de voir si la guerre était nécessaire : elle est déclarée.... Si quelque étincelle d'honneur et de patriotisme est en nous, si, chrétiennes, nous sommes les disciples des saintes et des martyres, nous devons nous interdire les pleurs et relever le courage de nos enfants. Ainsi ferais-je, si besoin était : mais, Dieu merci, mes garçons ne *caponnent* pas."

" Il ne faut pas juger les choses au

Nul ne sait ce que c'est que la guerre, s'il n'y a son fils, disait de Maistre. Mme Lavergne avoue qu'elle a le cœur à l'état qu'elle fond comme une cire. Mais on peut lire dans sa vie tout ce que sa bienfaisante activité sut accomplir pendant les mois du siège.

Personne ne ressentit plus qu'elle, l'humiliation de la France. "Pauvre France ! que de sang, que de larmes ! Quel compte terrible auront à rendre ceux qui l'ont conduite là. Ils disaient : " Nous sommes prêts." Et rien n'était prêt."



MME JULIE LAVERGNE

point de vue de son intérêt personnel ; comme femme, comme mère, j'aime la paix ; mais à Dieu ne plaise que j'aime la paix à tout prix, écrit-elle, quelques jours plus tard. J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne pleurer qu'à l'église ou quand je suis seule, et le reste du temps, je fais bonne contenance."

" J'ai formulé, la consigne ainsi : " Le devoir veut qu'on parte et l'homme veut qu'on chante. Et nous chantons si bien que beaucoup de personnes qui arrivent ici avec des figures renversées en sortent transformées."

Le soir du 9 février 1871, elle écrivit à son frère :

" Non, rien ne peut rendre la tristesse de cette capitulation, la profonde incapacité de ceux qui gouvernent notre malheureuse ville. Ni la résignation, ni le courage n'ont manqué. Nos pauvres marins, nos mobiles de province ont quitté les forts en pleurant. Ils ont manqué de pain pendant plusieurs jours. L'affaire de Montretout a été menée en dépit du bon sens, comme tout le reste, hélas !

Il est bien vrai que le gouvernement